



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La Ministre

Paris, le 19 février 2019

Mesdames, Messieurs,

Au-delà du développement de nouvelles connaissances, la recherche scientifique permet d'anticiper et de préparer des réponses aux grands défis techniques, industriels et sociaux de demain. Elle est devenue un facteur essentiel de croissance économique et de rayonnement culturel, mais aussi de souveraineté, voire de sécurité. C'est pour ces raisons que les grandes puissances contemporaines se sont dotées de stratégies de recherche, à l'appui desquelles elles mobilisent des moyens importants.

La recherche française reste bien positionnée dans la compétition internationale, et sa qualité est largement saluée. La France est ainsi au 7^{ème} rang mondial des États qui génèrent le plus de publications scientifiques ; elle est aussi au 6^{ème} rang mondial pour le nombre des brevets déposés, et au 16^{ème} rang dans les classements internationaux sur l'innovation (*Global Innovation Index*, 2018). Pour rester dans la compétition internationale pour la connaissance, certains États ont fait le choix d'accroître fortement leur investissement dans la recherche. Ces dernières années, l'effort de recherche global de la France, mesuré par la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) se stabilise autour de 2,2 % du PIB, loin de la cible de 3 % fixée dans la stratégie de Lisbonne. Pour l'atteindre et pour obtenir un effet de levier maximal sur la compétitivité de notre pays, dans un contexte de finances publiques durablement contraint, il nous faut mobiliser tant les laboratoires publics de recherche – dont le financement représentait 0,78 % du PIB en 2016 – que les entreprises, dont l'investissement en R&D est primordial pour leur compétitivité et leur croissance.

Depuis mai 2017, le Gouvernement a porté une politique ambitieuse, afin de renforcer les capacités scientifiques et technologiques de notre pays. L'effort de rétablissement des moyens dont dispose l'Agence nationale de la recherche, tout comme le soutien nouveau apporté aux laboratoires de recherche ou bien encore les ressources mobilisées au travers du grand plan d'investissement pour la constitution de grandes universités intensives en recherche et le financement de programmes prioritaires de recherche dans des domaines comme l'antibiorésistance ou l'intelligence artificielle, traduisent l'importance toute particulière qui a ainsi été accordée à la recherche. Ces investissements significatifs se sont accompagnés de transformations d'ordre structurel, afin par exemple d'accompagner l'affirmation par les différents sites universitaires de leur projet et de leur « signature », notamment sur le plan scientifique, ou de lever les difficultés administratives qui pouvaient faire obstacle à la valorisation par les enseignants-chercheurs, les chercheurs et l'ensemble des personnels à la valorisation de leurs travaux, en particulier par la création d'entreprise.

.../...

Le 21ème siècle est un défi lancé à l'intelligence humaine et la France doit y tenir son rang. Il nous faut ainsi répondre à trois enjeux essentiels pour l'avenir de notre recherche. Nous devons, tout d'abord, nous donner les moyens de financer efficacement nos projets, nos programmes et nos laboratoires. Il convient également de veiller à garantir l'attractivité des emplois et des carrières scientifiques, à l'échelle nationale et internationale, ce qui suppose que nous interroguions et modernisions, chaque fois que nécessaire, notre gestion des ressources humaines. Enfin, parce que le renforcement de notre industrie constitue un enjeu essentiel, il faut consolider notre recherche partenariale et notre modèle d'innovation et veiller à ce que la recherche publique se traduise par des retombées concrètes en matière d'innovation. Ces trois grands chantiers appellent des réformes ambitieuses, qui devront s'inscrire dans un cadre pluriannuel, seul à même de clarifier les engagements de chacun, et de consolider dans la durée notre investissement en faveur de la recherche.

*

La modernisation de la gestion des ressources humaines de la recherche publique constitue un chantier majeur, qui doit être guidé par notre volonté d'attirer, de reconnaître et de conserver les meilleurs talents, à l'échelle nationale et internationale. La performance de notre recherche dépend en effet pour une large part de notre capacité à mobiliser les intelligences les plus fécondes, dans un contexte où la compétition pour les meilleurs talents est désormais mondiale, au niveau des Etats comme des entreprises.

Vous analyserez en détail les facteurs concourant à l'attractivité de la recherche publique française ou au contraire lui nuisant, et vous évalueriez l'incidence du durcissement de la compétition mondiale sur l'attractivité de la France. À cet égard, vous veillerez à réaliser des comparaisons internationales approfondies, qui permettront de mettre en évidence toute pratique vertueuse dont nous pourrions nous inspirer.

Vos travaux porteront notamment sur la question des débuts de carrière, qui constitue un enjeu particulièrement important. Au-delà des questions de rémunération, d'âge de recrutement et de déroulement de carrière, vous identifierez les facteurs permettant d'offrir un environnement de recherche attractif. Vous accorderez une attention particulière à la question centrale des doctorants. Vous analyserez également la place des personnels engagés dans le soutien et le support à la recherche, y compris dans le champ documentaire, en tenant compte de la situation observée dans les grandes nations de recherche. Vous comparerez les différentes modalités d'entrée dans la carrière (concours, mais aussi « tenure track », etc.) en indiquant les avantages et les limites respectifs, et étudierez les modes d'articulation les plus efficaces de ces dispositifs.

Vous formulerez des propositions pour mieux tenir compte de l'engagement des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des ingénieurs, des techniciens et des personnels administratifs. L'objectif doit être d'attirer les talents, de récompenser l'investissement individuel et collectif sur la base de dispositifs d'évaluation solides et reconnus, et de mieux reconnaître l'implication de chacun tout au long de la carrière dans différents types de mission (recherche, enseignement, innovation, montage de projets, exercice de responsabilités collectives, etc.). La question de la reconnaissance de l'implication, d'ores et déjà largement effective, des chercheurs dans les activités d'enseignement ou d'innovation pourra être abordée dans ce cadre. Sur ce dernier point, l'enjeu est, plus largement, d'offrir une véritable fluidité dans les parcours, en facilitant la mobilité, pour les agents qui le souhaitent et dans le respect de leur statut, entre recherche, enseignement supérieur et innovation, de même qu'entre le secteur public et le secteur privé. Enfin, la question des modalités de recours au contrat pourra être envisagée, en veillant à tenir compte tout à la fois des spécificités du service public de la recherche et de la nécessité d'offrir des perspectives claires aux agents publics.

Vous vous attacherez à identifier les éléments essentiels à la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des carrières scientifiques, en veillant à prendre en compte l'ensemble des éléments de bilan disponibles. Vous vous attacherez à répondre aux attentes exprimées, tant en matière de formation que d'évaluation, de diversification des parcours ou de reconnaissance des prises de responsabilité à tous les niveaux.

Vos travaux s'inscriront dans la perspective d'une programmation pluriannuelle de la recherche, et devront donc accorder une grande importance à la question du phasage des transformations et à leurs sous-jacents budgétaires. Sur ce dernier point et compte tenu de notre positionnement au sein de l'Union européenne, vous veillerez à ce que vos recommandations articulent efficacement notre recherche avec les programmes cadres européens et le Conseil européen de la recherche, en ayant le souci de produire un effet de levier maximal.

Pour mener à bien cette mission, vous vous appuyerez en particulier sur la DGRI, la DGESIP, la DGRH du MESRI, la DGE, la DG Trésor, la DB et le SGPI. Vous me remettrez votre rapport d'ici la fin du premier semestre 2019.

En vous remerciant de votre engagement dans cette mission essentielle pour l'avenir de notre pays, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Frédérique VIDAL